PUBLIC ARCHIVES OF CANADA MICROFILMED 1955

Ste Rosalie, dans le Comté de Rouville, comprenant toute la dite paroisse, excepté ce qui est compris dans les trois limites suivantes, savoir: Commençant à la ligne de profondeur du rang du fleuve, entre les terres de Jean Baptiste Lussier et celles de Joseph Lussier, et suivant la dite ligne de profondeur jusqu'à la ligne de profondeur du rang du fleuve, entre les terres de Joseph Lussier et celles de Joseph Lussier, fils de Joseph; de là suivant la dite ligne de profondeur du rang du fleuve jusqu'à la ligne de profondeur du rang du fleuve, entre les terres de Joseph Lussier, fils de Joseph, et celles de Joseph Lussier, fils de Jean Baptiste; de là suivant la dite ligne de profondeur du rang du fleuve jusqu'à la ligne de profondeur du rang du fleuve, entre les terres de Joseph Lussier, fils de Jean Baptiste,